

## **Nous ne demandions pas l'impossible, Juste un minimum de considération**

La Cgt Initial a demandé, lors de la dernière réunion des NAO, à la direction une revalorisation des salaires les plus bas, à savoir :

**Du smic jusque 2 200€ : 1.20%**

**De 2 201€ à 3 200€ : 0.60%**

La réponse de la direction : Un refus catégorique des propositions portées par la CGT.

**Dans ces conditions la CGT n'a pas signé l'accord NAO !!**

Prime Macron : la CGT a demandé à ce que ce point ne fasse pas partie des NAO mais bien accord distinct .La direction proposait un montant de 350€ par salarié pour les personnes ne dépassant pas 26 000€ annuel brut.... La CGT a, par la négociation, réussi à augmenter le plafond à 30 000€, ce qui ne fait toujours pas beaucoup de bénéficiaires !!

**Dans ces conditions la CGT n'a pas signé !!**